

FICHE MODIFICATIVE - AOUT

ALSH de :



NOM et Prénom de l'Enfant :
 NOM et Prénom du Responsable légal :

Age :
 Téléphone :

	Semaine AVEC repas	Semaine SANS Repas	MATIN	Après- Midi	ACCUEIL ECHELONNE (en cas de nécessité)			
					De 8h30 à 9h00	De 8h00 à 9h00	De 17h00 à 17h30	De 17h00 à 18h00
Lundi 2 Août								
Mardi 3 Août								
Mercredi 4 Août								
Jeudi 5 Août								
Vendredi 6 Août								
Lundi 9 Août								
Mardi 10 Août								
Mercredi 11 Août								
Jeudi 12 Août								
Vendredi 13 Août								
Lundi 16 Août								
Mardi 17 Août								
Mercredi 18 Août								
Jeudi 19 Août								
Vendredi 20 Août								
Lundi 23 Août								
Mardi 24 Août								
Mercredi 25 Août								
Jeudi 26 Août								
Vendredi 27 Août								

Pour ajouter des présences :

Faites une coche dans la case correspondante

Pour annuler une présence :

Indiquer ABS dans la cas concernée

IMPORTANT !!!

Toute semaine commencée est due dans sa totalité !
 L'annulation de la semaine devra être signalée au Directeur par écrit sur la fiche modificative au plus tard le jeudi de la semaine précédente avant 9h30.
 Toute absence au cours de la semaine sera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical.

Réservé à l'administration

Modification(s) signalée(s) au Directeur de l'ALSH,
 le

Signature du Directeur :

A Le

Signature du Responsable légal :
 avec mention "lu et approuvé"

Où trouver une nouvelle fiche ?

En la demandant à la Direction ou en la téléchargeant sur le site de la
 Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère.

www.ctlf.fr